



Conversion écologique : propositions pour la Ville de Rueil

élaborées par les Semaines Sociales de Rueil

Dans le cadre de son cycle de rencontres 2020 sur le thème « **Quelle ville voulons-nous** » les semaines Sociales de Rueil ont mené au printemps avec leurs membres et invités une série de réflexions sur le sujet : « **La conversion écologique, si on s’y mettait ?** ».

Celles-ci ont particulièrement porté sur les leviers que nous pouvons et devons actionner pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et atteindre la neutralité carbone en 2050, objectif fixé par la **Stratégie Nationale Bas Carbone 2020**.

Nous nous sommes d’abord intéressés aux **leviers individuels**. A l’aide d’outils permettant à chacun d’évaluer son empreinte carbone (par exemple <http://avenirclimatique.org/micmac/index.php>), nous avons passé en revue les initiatives ou changements de comportement qui peuvent être mis en œuvre par chacun pour réduire ses émissions dans différents domaines : transport, énergie, alimentation, numérique et consommation. Nos membres et invités y ont trouvé une motivation pour mettre en œuvre ces changements et en faire la promotion auprès de leurs entourages.

Mais nous avons également considéré et discuté **les leviers collectifs qui peuvent être actionnés à l’échelle de notre ville**. Nous avons abouti à un ensemble de **propositions prioritaires qui nous semblent pouvoir être mises en œuvre à l’initiative ou avec le soutien de la municipalité**.

Transports

- **Faciliter l’accès aux transports en commun et l’intermodalité**. En particulier, faciliter l’accès aux gares RER et SNCF, y compris celles des communes limitrophes (St Cloud), notamment en navette électrique et en vélo avec des emplacements de stationnement vélo sécurisés.
- **Faciliter l’usage du vélo** en développant significativement les aménagements cyclables permanent et sécurisés.
- **Poursuivre la mise en place de zones à circulation restreinte ou apaisée**.
- **Faciliter les modes de transport en voiture partagée**, en mettant en place des partenariats avec les opérateurs et en développant les aires de covoiturage.
- Viser un **parc de véhicules municipaux entièrement à énergie non carbonée**.

Energie

- **Procéder à la rénovation et l’optimisation énergétique de l’ensemble des bâtiments municipaux** (écoles, centre de loisir, gymnases, etc.)

- **Poursuivre l'optimisation de l'éclairage public et des bâtiments municipaux** en étendant l'usage des LED.
- **Mettre en place un guichet d'information municipal et un accompagnement sur les rénovations thermiques des particuliers** et les aides associées, en liaison notamment avec l'Agence Locale Energie Climat Paris-Ouest.
- **Identifier systématiquement dans la commune les logements ayant le besoin le plus urgent de rénovation thermique** (les « passoires thermiques »).
- **Repérer les ménages en situations de précarité énergétique et mettre en place un accompagnement.**

Alimentation

- **Développer une alimentation collective plus biologique, moins carnée, plus locale et équitable** dans les cantines scolaires, EHPAD, etc. sans se contenter de la simple conformité à la loi Egalim.
- **Favoriser la création et le développement de circuits courts**, de circuits court locaux et de circuits courts à prix modérés.

Numérique

- **Proscrire les écrans numériques publicitaires** dans la ville.
- **Promouvoir et accompagner les citoyens vers plus de sobriété numérique.**

Consommation

- **Soutenir et promouvoir le développement et le fonctionnement des ressourceries** ou « repair cafés ».
- **Intégrer de manière systématique et actionnable les critères de durabilité, de proximité et d'éthique dans les appels d'offres et la politique d'achat de la ville.**